

### Cours complémentaire spécialiste médias

jour	Jour 1					Jour 2					Jour 3					Jour 4					classes	Instruction:
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5		
classes																						Cours pour spécialiste médias: ME01: code des bonnes pratiques ME02: techniques PCi ME03: communication PCi-VD ME04: théorie sur les réseaux sociaux ME05: ateliers (photos, vidéo, écrit, RS) ME06: youtube, tutoriels et reportages TP: travaux pratiques
emplacement principal																						
emplacements supplémentaires																						
chef cl																						
planning horaire	0700					déjeuner (résidents au CCPP)					déjeuner (résidents au CCPP)					déjeuner (résidents au CCPP)					0700	
	0800	ES				0805 appel					0805 appel					0730 appel					0800	
	0900	ME01														ME06					0900	
	1000					ME05					ME05										1000	
	1100	ME02														TP					1100	
	1200	repas obligatoire				repas obligatoire					repas obligatoire					repas obligatoire					1200	
	1300															TP					1300	
	1400	ME03																			1400	
	1500					ME05					ME05					Présentations					1500	
	1600	ME04														licenciement					1600	
	1700	1645 mise en congé				1645 mise en congé					1645 mise en congé										1700	
	1800																				1800	
	1900	repas (résidents au CCPP)				repas (résidents au CCPP)					repas (résidents au CCPP)										1900	
	2000																				2000	
2100																				2100		
informations supplémentaires																						
remarques					Les astreints qui ont des compétences professionnelles dans une ou plusieurs branches peuvent être dispensés des ateliers en question.					Les astreints qui ont des compétences professionnelles dans une ou plusieurs branches peuvent être dispensés des ateliers en question.											Protection civile vaudoise	